

La Biographie Nationale

L'Académie royale de Belgique fut réorganisée en 1845. Dans le cadre de cette réorganisation, le roi Léopold signa, le 1^{er} décembre 1845 un arrêté ordonnant la publication d'une *Biographie Nationale*.

Une commission provisoire fut créée rapidement pour lancer le projet, mais elle mit du temps à se mettre au travail malgré les injonctions du ministre de l'Intérieur.

Il faudra attendre 1859 et l'entrée du baron de Saint-Genois, bibliothécaire de l'Université de Gand, au sein de la Commission pour que le projet démarre enfin. Le baron de Saint-Genois constata que les commissaires désignés étaient beaucoup trop peu nombreux pour la tâche à entreprendre et il proposa de faire appel à des personnes extérieures à l'Académie.

La commission provisoire tint sa première réunion de travail en juillet 1859. Il fut question de préoccupations d'ordre pratique mais aussi de l'esprit de l'entreprise : de Saint-Genois désirait que la future *Biographie Nationale* soit marquée par l'esprit critique.

Lors de la séance du 6 octobre 1860, de Saint-Genois présenta un mémoire très complet qui servit de base de discussion pour plusieurs années et qui permit de définir les principes et la méthode de travail :

1. comment classer ? Si pour nous le classement alphabétique paraît évident, il n'en était pas de même à l'époque. Adolphe Quetelet estimait d'ailleurs que (je cite) « faire un dictionnaire, c'est rabaisser la dignité de l'Académie ». D'autres admettaient l'ordre de l'alphabet, mais souhaitaient des regroupements (par profession, par divisions chronologiques ou par répartitions géographiques). Ce fut

en définitive le principe pur et simple du dictionnaire alphabétique qui fut retenu.

2. quels personnages choisir ? des Belges ayant une certaine notoriété (des Belges en 1860 sont ceux qui sont nés sur le territoire ou dans des provinces qui dépendaient de ce territoire). Il fut même envisagé de regrouper les étrangers dans un volume séparé.
3. les auteurs ? les membres de l'Académie ne répondant pas toujours avec un particulier empressement aux demandes de la commission, il était permis de faire appel à des auteurs non-académiciens, mais il ne pouvait être question que de Belges (le résidant à Malmédy était exclu).
4. en quelle langue ? Le gouvernement souhaitait la publication de la *Biographie Nationale* dans les deux langues. La commission marqua son accord de principe, mais publia en français, tout en souhaitant une édition en flamand, traduction de la version française. La commission demanda un crédit spécial pour effectuer cette traduction. Le gouvernement ne donna jamais suite à cette demande.
5. des listes de provisoires des noms des personnages dont la biographie sont prévues et parurent dans le *Moniteur belge*.

Un comité de révision composé de membres de la Commission fut créé en avril 1863. Il avait pour mission de relire les notices, de corriger les épreuves et d'assurer la régularité de la publication.

Le 12 février 1866, le président de Saint-Genois eut la joie de présenter à la commission le tome Ier de la *Biographie Nationale* comprenant 327 notices pour la lettre A et 143 pour la lettre B, réparties sur 856 colonnes. Quarante-cinq collaborateurs ont signé ces articles.

A titre de comparaison, le dernier tome paru de la *Nouvelle Biographie Nationale* comptait 146 notices, rédigées par 108 collaborateurs pour un volume d'environ 800 colonnes.

Les notices du XIXe étaient donc beaucoup plus courtes et les collaborateurs très actifs.

Le tome 27 sortit de presse en 1938, il terminait l'alphabet commencé avec le tome 1 en 1866.

Cette fois, il faudra attendre l'installation du professeur Paul Bonenfant à la présidence de la commission en 1954 pour redynamiser cette dernière. Il propose de considérer l'ancienne série des 27 tomes comme un tout et de publier des volumes en supplément à cette collection. Chaque volume serait la réunion de biographies de personnages de toutes les périodes, dont les noms commencent par n'importe quelle lettre entre A et Z. Des contemporains vont côtoyer des Belges plus anciens qui auraient été oubliés ou pour lesquels on n'aurait pas trouvé autrefois de biographes. La répétition de tout l'alphabet dans chaque volume permet évidemment d'accélérer le rythme de la publication.

Le premier tome de supplément fut publié en 1956-1957, le dernier en 1986. En 1983 une table générale constitua le tome 36 de la collection, la table des volumes 37 à 44 est insérée dans ce dernier.

La *Biographie Nationale* comporte dans son ensemble 12.086 notices rédigées par 2.877 collaborateurs.

En octobre 1986, la Commission administrative de l'Académie a décidé, sur proposition de la Commission de la Biographie Nationale de mettre fin

à la *Biographie Nationale* et de mettre en chantier une nouvelle formule. La volonté de la Commission était d'arriver à un équilibre entre les différentes périodes (moyen âge, temps modernes, XIXe et XXe siècles) et les différentes disciplines (sciences et techniques, littérature, beaux-arts et « généralités »).

Que pouvons-nous dire de ces volumes alors que le 10^e est sous presse ?

1. que globalement le rythme de publication a été bien respecté : 1 volume tous les deux ans ;
2. que par contre l'équilibre entre les périodes n'a pas été respecté : la *Nouvelle Biographie Nationale* est résolument « contemporaine », très peu de personnages appartiennent à l'ancien régime. Cela tient à la fois aux listes examinées par le comité de révision et à la difficulté de trouver des auteurs pour les périodes anciennes ;
3. les divers aspects de l'activité humaine sont bien représentés : on ne s'est pas limité aux artistes, aux scientifiques et aux hommes politiques ; le pacifiste côtoie l'accordéoniste, le cinéaste l'officier au long cours et la pédagogue le chirurgien ;
4. « la pédagogue » m'amène à dire que bien peu de femmes sont présentes dans ces volumes, 6 à 8 en moyenne par volume de 150 biographies...
5. en ce qui concerne les auteurs, ils sont essentiellement extérieurs à l'Académie ; la tendance étant entièrement renversée par rapport au début de la *Biographie Nationale* ;
6. enfin, rappelons, que la *Biographie Nationale* n'est pas un panthéon, consacré seulement à ceux qui ont joué un rôle positif ou bénéfique dans l'histoire ou le développement du pays. La *Biographie Nationale* est un outil de la recherche, une source d'informations, un point de départ pour des investigations ultérieures. C'est en ayant ces

considérations à l'esprit, qu'il faut comprendre la présence dans ses colonnes de personnalités controversées.

La Commission de la Biographie Nationale peut se réjouir de la bonne diffusion des volumes parus : les ventes ont dépassé le seul cercle des bibliothèques et des institutions scientifiques pour toucher également un public de chercheurs, d'intellectuels ou de simples curieux amateurs d'histoire et de biographies.

Enfin, depuis quelques mois, l'ancienne *Biographie Nationale* est consultable gratuitement sur le net et bientôt, mais moyennant paiement, la *Nouvelle Biographie Nationale* pourra également être accessible en ligne.

Françoise Thomas
25 novembre 2009